



Division  
des Examens et Concours

VR/DEXCOJLR/KH  
n° 3211/ 251

Affaire suivie par  
katia HMALOKO  
Bureau 220  
Téléphone  
(687) 26.61.70  
Fax  
(687) 26.61.73  
Mél.  
dexco  
@ac-noumea.nc

22 rue Dézarnaulds  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

circulaire avis de concours  
O.P. Interne

## CIRCULAIRE AVIS DE CONCOURS

Modifiant la circulaire n°3211/208 du 22 mars 2006

### DESTINATAIRES :

- tout établissement, service et division relevant du Vice-Rectorat.

**OBJET** : Concours **interne de recrutement d'ouvriers professionnels des établissements d'enseignement** du Ministère de l'Education Nationale, organisés au titre de l'année 2006, centre de Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

### Référence :

- Arrêté du 07 février 2006.

Des concours **internes pour le recrutement d'ouvriers professionnels** des établissements d'enseignement du Ministère de l'Education Nationale sont ouverts **au titre de l'année 2006**.

### ➤ Spécialités et nombre de postes offerts :

- cuisine
  - agencement intérieur
- } seront publiés ultérieurement

### ➤ Affectation : Nouvelle-Calédonie

### ➤ Lieu d'épreuves : NOUMEA

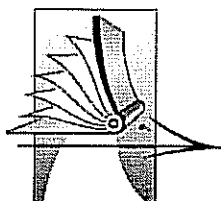
### ➤ Dates prévisionnelles des épreuves :

\* entre le lundi 24 juillet et le vendredi 28 juillet 2006  
pour les épreuves d'admissibilité

\* à partir du lundi 25 septembre 2006 pour l'épreuve d'admission

### CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Les concours internes sont ouverts aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent. Les intéressés doivent justifier **d'une année de services effectifs** en cette qualité au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.  
Aucune limite d'âge n'est opposable aux candidats.





2 / 2

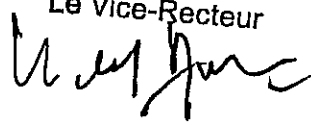
## INSCRIPTIONS

- Les dossiers d'inscription seront disponibles :
  - sur le site internet du Vice-Rectorat : [www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc) (imprimé format A3 recto-verso)
  - dans les collèges et lycées publics, sur demande,
  - à l'accueil du Vice-Rectorat, 22 rue JB Dezarnaulds centre ville
- les dossiers dûment complétés seront :
  - soit déposés à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le vendredi 12 mai 2006 à 16 heures** (dates de clôture des inscriptions) ;
  - soit confiés aux services postaux, **en recommandé simple**, en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition, portant l'adresse ci-dessus, **soit timbrée du vendredi 12 mai 2006 minuit au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier déposé ou posté hors délai ne pourra être pris en considération.  
Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

## NATURE ET PROGRAMME DES EPREUVES

Tous les renseignements concernant la nature et le programme des épreuves sont disponibles sur le site internet du Vice-Rectorat ou pourront être trouvés sur le Recueil des Lois et Règlements du Ministère de l'Education Nationale (volumeVI, tome 2, chapitre 624-4).

Le Vice-Recteur  
  
Michel BARAT